



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	13
votants	17

Le lundi 26 septembre 2022 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2022

DELIBERATION N° 110/2022

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Danielle GASTALDI.

OBJET :

Création de postes au
tableau des effectifs

ABSENTS EXCUSÉS : Geneviève IDDA donne pouvoir à Isabelle SAUVE, Marylène WALKOWIAK donne pouvoir à Audrey ROSSI, Karine BOETTI donne pouvoir à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI donne pouvoir à Julia BONNET, André IPERT, Michel BRAUN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

VU le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 12 avril 2022,

CONSIDÉRANT la nécessité de recruter un(e) Directeur/trice de la crèche « la Maison des Bambins à compter du 1^{er} octobre 2022,

CONSIDÉRANT la nécessité de recruter un(e) Coordinateur/trice petite enfance à compter du 1^{er} octobre 2022,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création de 2 postes :

- 1 emploi au grade d'infirmier en soins généraux hors classe à temps complet ;
- 1 emploi d'infirmier cadre de santé à temps complet.

Le tableau des emplois est modifié à compter du 26 septembre 2022 :

Filière Médico-sociale

Cadre d'emplois des infirmiers en soin généraux :

Effectif actuel du grade d'infirmier en soin généraux hors classe 0

Effectif nouveau du grade d'infirmier en soin généraux hors classe 1

Cadre d'emplois des infirmiers cadres de santé :

Effectif actuel du grade d'infirmier cadre de santé 0

Effectif nouveau du grade d'infirmier cadre de santé 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DECIDE d'adopter les créations d'emplois ainsi proposées.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN



Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le

Le Maire

Sébastien OLHARAN